



## Rapport annuel 2020

### 1. Direction

Comme l'année précédente, le secrétariat du FPT est dirigé par Sandra Künzi, avec la collaboration de Christian Blaser.

### 2. Finances

Le FPT reçoit des contributions financières annuelles de la part des trois sociétés fondatrices, contributions qui peuvent varier en fonction des recettes de ces sociétés ou de leurs activités prioritaires. Au cours de l'exercice, le FPT s'est vu attribuer un montant total de 3'080'000 francs (Fondation culturelle pour l'audiovisuel Swissperform : 2 millions ; Fondation culturelle Suissimage : 1 million ; SSA : 80'000 francs). A cela s'est ajouté un report de réserves 2019 d'un montant de 555'000 francs. Les recettes provenant des frais de dossier se sont élevés à 6'800 francs.

Ces recettes font face à des dépenses et des engagements d'un montant de 2'996'051 francs :

Contributions accordées (y compris «Collections Lockdown 2 <sup>nd</sup> wave») CHF	2'750'000
Surcoûts Corona alloués CHF	91'375
Frais administratifs (« dépenses ») CHF	154'676
<b>Total</b> CHF	<b>2'996'051</b>

### 3. Activité d'encouragement

Le FPT a pour but d'apporter un soutien à la production de films de télévision suisses. Durant l'exercice, 50 demandes d'aide ont été déposées. Le nombre de demandes acceptées a été de 43. Trois demandes ont été rejetées et 4 n'ont pas été examinées.

#### Comparaison avec les années précédentes

2019 : 54 demandes, 8 rejets, 1 non-entrée en matière

2018 : 51 demandes, 14 rejets, 1 retrait

2017 : 59 demandes, 12 rejets

2016 : 57 demandes, 15 rejets

2015 : 47 demandes, 13 rejets

L'exercice 2020 du FPT a naturellement aussi été impacté par la pandémie du coronavirus. Pour faire face aux surcoûts – occasionnés par la pandémie – de productions télévisuelles en suspens de toutes les régions du pays, l'assemblée des associés a voté l'octroi de principe d'un montant de 400'000 francs.

Par ailleurs, le FPT a apporté un soutien à un « court métrage Corona » ainsi qu'à 60 autres courts métrages de la « Collection Lockdown 1 et 2 » ayant un caractère documentaire et de fiction.

Les contributions se répartissent de la manière suivante :

CH alémanique	- Fiction (3 réalisations, 5 développements scénario)	CHF	908'000
	- Documentaires* (10 réalisations)	CHF	380'000
	<b>Total (46.8 %)</b>	<b>CHF</b>	<b>1'288'000</b>
CH romande	- Fiction (3 réalisations, 5 développements scénario)	CHF	650'000
	- Documentaires* (11 réalisations)	CHF	315'000
	<b>Total (35.1 %)</b>	<b>CHF</b>	<b>965'000</b>
Tessin	- Fiction (1 réalisation, 2 développements scénario)	CHF	387'000
	- Documentaires* (3 réalisations)	CHF	110'000
	<b>Total (18.1 %)</b>	<b>CHF</b>	<b>497'000</b>
<b>Total</b>		<b>CHF</b>	<b>2'750'000</b>

\* Les « Collections Lockdown » sont enregistrées comme films documentaires.

Durant l'exercice 2020, un montant total de 365'000 francs (13.3 %) a été alloué pour le développement de scénarios, et un autre de 2'385'000 francs (86.7 %) pour la réalisation de films.

L'année d'avant, ces montants étaient respectivement de 522'500 francs (19.7 %) pour le développement de scénarios et de 2'126'700 francs (80.3 %) pour la réalisation de films.

### 3.1 Productions soutenues

Titre du film	Production	Catégorie	Contr. Fr.
Wie die Kunst auf den Hund kam	Reck Filmproduktion	Doc D	50'000
Bärfuss' Welt	HOOK Film	Doc D	45'000
Being Sascha	Sulaco Film GmbH	Doc D	35'000
Heidi Bucher - Transformationen	Snakefilm GmbH	Doc D	40'000
Vom Bürgermeister zum Flüchtling	Evar Film GmbH	Doc D	25'000
Museum M+ - Kunst und Protest in Hongkong	Filmerei GmbH	Doc D	50'000
Heute heisse ich Zilla	Schumacher & Frey GmbH	Doc D	25'000
Gewürzzauber	Aloco GmbH	Doc D	50'000
Collection Lockdown 1	Turnus Film AG	Doc/Série D	50'000
Collection Lockdown 2nd wave	Turnus Film AG	Doc/Série D	50'000
La saga Bertil Galland	Frédéric Gonseth Prod.	Doc F	30'000
La Gyranthera - Traces de Henri Pittier	IDIP Films Sàrl	Doc F	25'000
Après le déluge	Dreampixies Sàrl	Doc F	25'000
Crans-Montana 1987 - L'épopée des héros	CAB Productions SA	Doc F	25'000
La fuite helvétique de Svetlana Staline	Akka Films Sàrl	Doc F	25'000
Mix & Remix, lettre à l'ami	Caravel Production Sàrl	Doc F	25'000
Les témoins	Bande à Part Films Sàrl	Doc F	25'000
Qui se plaint ?	Les Productions du Noyer	Doc F	25'000
Rue de l'Ale	Bande à Part Films Sàrl	Doc/Série F	50'000
Collection Lockdown 1	Frédéric Gonseth Prod.	Doc/Série F	50'000

<b>Titre du film</b>	<b>Production</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Contr. Fr.</b>
Collection Lockdown 2nd wave	Frédéric Gonseth Prod.	Doc/Série F	<b>50'000</b>
M13	Fiumi Film	Doc TI	<b>50'000</b>
Collection Lockdown 1	CinédoKKé Sagl	Doc/Série TI	<b>50'000</b>
Collection Lockdown 2nd wave	CinédoKKé Sagl	Doc/Série TI	<b>50'000</b>
19 (réalisation)	Project Axel Foley GmbH	Court-m. D	<b>10'000</b>
Neumatt 1 (réalisation)	Zodiac Pictures Ltd.	Fict./Série D	<b>300'000</b>
Wilder 4 (phase 2)	Panimage GmbH	Fict./Série D	<b>70'000</b>
Davos (phase 2)	Contrast Film GmbH	Fict./Série D	<b>50'000</b>
Tschugger (phases 1 + 2)	Shining Film AG	Fict./Série D	<b>54'000</b>
Neumatt 2 (phase 1)	Zodiac Pictures Ltd.	Fict./Série D	<b>40'000</b>
Wilder 4 (réalisation)	Panimage GmbH	Fict./Série D	<b>300'000</b>
Frankenstein 1918 (phase 1)	Titan Films Sàrl	Fict./Série F	<b>15'000</b>
Sacha (réalisation)	Rita Productions Sàrl	Fict./Série F	<b>250'000</b>
Cellule de crise (post-financement)	Tipi'images Productions	Fict./Série F	<b>50'000</b>
La chance de ta vie (réalisation)	IDIP Films Sàrl	Fict./Série F	<b>250'000</b>
Neige (phase 1)	Vega Production Sàrl	Fict./Série F	<b>15'000</b>
Poly (phase 1)	Louise Productions Vevey	Fict./Série F	<b>10'000</b>
Napoléon (phase 1)	Imajack & Bim Sàrl	Fict./Série F	<b>10'000</b>
La Gloire (phase 1)	Nocturne Films	Fict./Série F	<b>10'000</b>
Lazar (développement)	Central Productions Sagl	Fiction TI	<b>20'000</b>
40 and climbing (réalisation)	Hugofilm Features GmbH	Fiction TI	<b>300'000</b>
L'innocenza del killer (développement)	Peacock AG	Fiction TI	<b>27'000</b>
Fio Lina und der Maestro (développement)	Catpics AG	Animation D	<b>44'000</b>
<b>Total</b>			<b>2'750'000</b>

#### **4. Assemblée des associés**

L'assemblée des associés a tenu six réunions durant l'exercice. Ces réunions ont aussi été affectées par la crise sanitaire : seules trois ont pu avoir lieu en présentiel, les trois autres se sont déroulées sous forme de visioconférence.

Au terme d'intenses discussions, l'assemblée des associés a, le 25 août 2020, adopté son règlement d'organisation. Les débats ont porté en particulier sur la question de la durée des mandats et le problème du nombre de représentants par société. Finalement, l'assemblée des associés a décidé de confier à chaque société le soin de fixer la durée du mandat de ses représentants et décidé aussi de fixer à 2 personnes au maximum le nombre de ses représentants, de prévoir cependant une exception pour la Fondation culturelle pour l'audiovisuel, en ce sens que celle-ci peut déléguer 4 personnes au maximum. Et ce, en particulier parce que différents groupes d'intérêt siègent dans cette fondation. Pour les membres des commissions d'experts, la durée du mandat a été fixée à 4 ans.

L'assemblée des associés avait la composition suivante :

Représentants de la fondation culturelle pour l'audiovisuel :	- Valerie Fischer (Présidente; producteurs de l'audiovisuel) - Charlotte Heinimann (Vice-présidente; interprètes de l'audiovisuel) - Elisabeth Graf (interprètes de l'audiovisuel)
Représentantes de la fondation culturelle de Suissimage :	- Carola Stern (distribution de films) - Corinne Frei (directrice fonds culturel)
Représentants de la Société Suisse des Auteurs (SSA) :	- Denis Rabaglia (Président conseil d'administration) - Frédéric Gonseth (producteur)
Représentants des commissions d'experts (sans droit de vote) :	- Gian Rupf (commission CH alémanique) - Pierre-André Thiebaud (commission CH romande)

## 5. Commissions d'experts

Les demandes adressées au FPT sont toujours évaluées par l'une des deux commissions d'experts. Durant l'exercice, les commissions étaient composées des expert-e-s suivant-e-s :

Suisse alémanique / Tessin :	- Frank Matter (producteur) - Gian Rupf (acteur) - Aya Domenig (réalisatrice)
Suisse romande :	- Pierre-André Thiébaud (réalisateur et producteur) - Emmanuelle de Riedmatten (auteure et réalisatrice ; jusqu'à fin juin 2020) - Nicole Borgeat (réalisatrice ; dès juillet 2020) - Frank Semelet (acteur)
Expert suppléant (toute la Suisse) :	- Romed Wyder (réalisateur et producteur)

Berne, le 23 février 2021

## Fonds de production télévisuelle Sàrl

Sandra Künzi  
Directrice